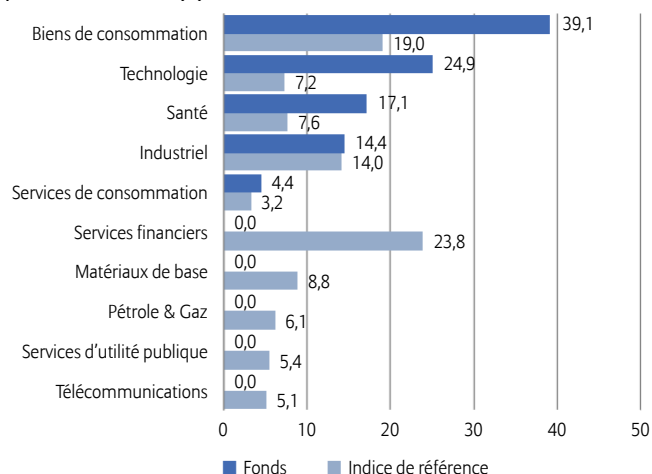




## Structure du portefeuille

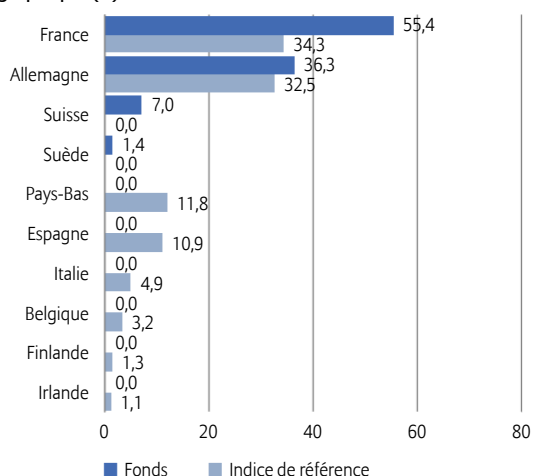
### Répartition sectorielle (%)



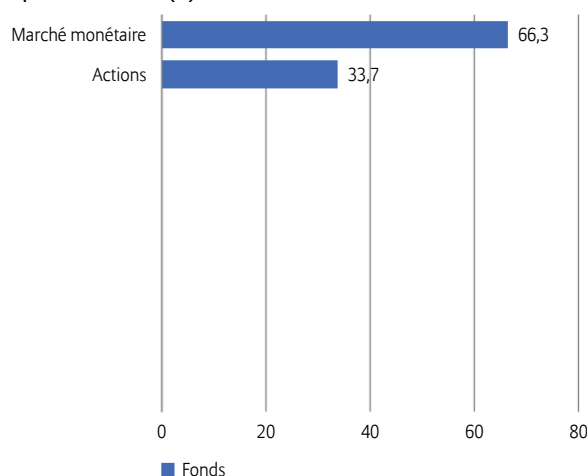
### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Sap Se	5,33
Michelin (Cgde)	4,89
Alstom	4,85
Merck Kgaa	3,93
Danone	3,28
Ingenico	2,60
Continental Ag	2,00
Peugeot Sa	1,51
Publicis Groupe	1,49
Cie Financiere Richemont-Reg	1,48
<b>Total</b>	<b>31,36</b>

### Répartition géographique (%)



### Répartition par classe d'actif (%)



## Opportunités

- + Un fonds flexible investi en actions européennes et/ou en produits monétaires (0-100%).
- + Profiter en partie des phases de hausse du marché des actions de sociétés européennes sans en supporter toute la volatilité.
- + Performances potentielles dues à la sélection, par l'équipe de gestion, de sociétés européennes d'envergure mondiale et créatrices de valeur.

## Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés actions européens.
- Le fonds ne peut pas saisir l'intégralité des hausses des marchés actions.
- Le succès des analyses ciblées sur les entreprises et de la gestion active et discrétionnaire n'est pas garanti.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% Euro Stoxx 50 (Net return) + 50% EONIA TR
Société de gestion	Oddo BHF Asset Management
Date de création	10/09/2004



## Gestionnaires de fonds

Pascal Riégis &  
Emmanuel Chapuis

## Commentaire du gestionnaire

Les indices des actions européennes se sont marginalement érodés en août, de -0,88% pour le Stoxx 50 NR, -0,72% pour l'Euro Stoxx 50 NR et -0,41% pour l'indice MSCI Europe Smid Cap NR.

Les indicateurs économiques, que ce soient le rapport sur l'emploi aux Etats-Unis, qui fait apparaître des créations d'emplois toujours dynamiques et un taux de chômage de 4,4% seulement, les indicateurs avancés en Europe ou encore la publication d'une croissance de +6.4% en juillet en Chine, confirment bien le dynamisme de l'économie mondiale. Malgré cela, la faiblesse persistante de l'inflation mondiale a conduit les Gouverneurs des grandes Banques Centrales occidentales, réunis à Jackson Hole, à tenir des propos laissant entendre le report de la normalisation de leur bilan. Les taux des emprunts d'Etat se sont donc logiquement affaiblis de près de 0.20% de part et d'autre de l'Atlantique. L'horizon d'investissement demeure favorable : croissance, pas d'inflation et faibles taux d'intérêt. Seuls les éléments d'ordre plus politique comme le besoin d'une nouvelle autorisation de relèvement du plafond de la dette fédérale américaine, les prochaines négociations sur l'ALENA (l'accord de libre-échange nord-américain), qui ont pesé sur le dollar à court terme, ou encore les provocations de la Corée du Nord semblent de nature de troubler ponctuellement l'optimisme ambiant, et peser sur ratios de valorisation généraux.

La cession de Zodiac (1% du portefeuille), dont le cours s'est rapproché du prix de l'OPA (offre publique d'achat) de Safran, est le seul mouvement significatif du mois. Le taux d'investissement du portefeuille s'établit au 31 août à 34% contre 36% au 30 juin.

## CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT

Depuis le 1er juin 2015, le fonds ne pourra plus investir dans des obligations convertibles et il est fait référence aux produits du marché monétaire et non plus spécifiquement aux titres de créances.

## Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris.  
12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. [www.am.oddobhf.com](http://www.am.oddobhf.com)

